

Conseil Municipal de HAUTECOURT ROMANECHÉ  
Réunion du 11 mai 2023

**Présents** : Carine BESANÇON, Gérard BREVET, Jean-Paul CHATARD, Jean-Luc CHEVALLIER, Mickaël CLEMENT, Anne-Hélène DESBOIS, Christian FEVRE, Karine GOYENECHÉ, René LANDES, Nathalie PERDRIX, Sophie PHILIBERT, Marc ROCHET.

**Absents excusés** : Christelle LAMBERET donne pouvoir à Carine BESANÇON, Gilbert CHABOT donne pouvoir à Karine GOYENECHÉ, Véronique MAIGRE ROLLAND donne pouvoir à Nathalie PERDRIX

**Secrétaire de séance** : Christian FEVRE

**ORDRE DU JOUR** :

-Approbation du procès-verbal et du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2023

**-Délibérations :**

- 1/ Validation du cahier de prescriptions Camping de Chambod
  - 2/ Projet d'installation d'une turbine-pompe sur la concession hydroélectrique de Saut-Mortier
  - 3/ Adhésion au service économe de flux mutualisé par Grand Bourg Agglomération
  - 4/ Subvention aux amis du four
- Conseiller numérique
  - Rapprochement des communes
  - Point sur les dossiers en cours
  - Point sur les commissions
  - Questions diverses

-----  
Le procès-verbal et le compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 30 mars 2023 sont approuvés à l'unanimité.  
-----

**-DELIBERATIONS :**

**1/ Validation du cahier de prescriptions Camping de Chambod:**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que ce point ne fait pas l'objet d'une délibération mais d'un arrêté du maire.

**2/ Projet d'installation d'une turbine-pompe sur la concession hydroélectrique de Saut-Mortier :**

Dans le cadre du projet « Vouglans-Saut-Mortier », l'entreprise EDF a déposé une demande d'avenant à la concession hydroélectrique de Saut-mortier pour l'implantation d'une turbine-pompe au barrage de Saut-Mortier.

Ce nouvel équipement devrait permettre, soit de remonter de l'eau (en mode pompe) du lac de Coiselet vers celui de Saut-Mortier, puis vers celui de Vouglans en utilisant la turbine pompe existante de Vouglans, soit de la descendre (en mode turbine). Il complétera le barrage-usine actuel, équipé uniquement de turbines, pour augmenter la réserve d'eau et le potentiel énergétique.

Cette demande s'accompagne d'autres demandes dont un dossier de modification du règlement d'eau pour la concession d'Allement, venant améliorer la gestion des débits de la Vallée de l'Ain en faveur des milieux aquatiques.

Ces demandes nécessitent l'établissement d'une étude d'impact et la tenue d'une enquête publique. En amont de cette enquête publique, la Préfecture du Jura sollicite l'avis des collectivités concernées par ces modifications.

A ce titre, la commune de Hautecourt-Romanèche doit rendre un avis sur ce projet.

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable sur ce projet.

### **3/ Adhésion au service économe de flux mutualisé proposé par Grand Bourg Agglomération :**

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique et du service aux communes, Grand Bourg Agglomération propose aux communes membres la mise en place d'un service Economie de flux mutualisé assuré par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01) qui assure le volet technique de l'opération.

ALEC 01 accompagne les communes pour :

-la réalisation d'un bilan énergétique de la collectivité sur l'ensemble de son patrimoine, proposition de pistes de réduction des dépenses, optimisation des contrats d'énergie...

-l'appui technique sur les projets de rénovation ou de construction, information sur les financements et subventions mobilisables...

L'école, bien que propriété du SIVOS est incluse dans la démarche.

L'adhésion au service mutualisé est de 0.33€ par habitant et par an.

A l'unanimité, le Conseil municipal se prononce favorablement à l'adhésion de la commune au service économe de flux mutualisé et désigne Christian FEVRE, élu référent sur ce projet.

### **4/ Subvention aux amis du four :**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré vote l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 400€ à l'association les Amis du Fours pour l'organisation, ce dimanche 14 mai, du baptême de la Rose.

### **-Intervention du conseiller numérique :**

Monsieur le Maire rappelle que Nathan Révillet intervient en tant que conseiller numérique à raison de 2 heures tous les 15 jours, les mardis après-midi de 13h30 à 15h30 à la mairie de Hautecourt-Romanèche pour dispenser des formations à l'utilisation des outils numériques.

Il est employé par la commune de Val-Revermont et son salaire est entièrement pris en charge par l'état. La commune de Val-Revermont ne facture à la commune de Hautecourt-Romanèche que ses frais de déplacement.

Or un nouveau contrat devrait démarrer à l'automne prochain pour une durée de 3 ans où l'état se désengage pour ne prendre en charge que 70% du salaire la 1<sup>ère</sup> année, puis 50% les 2 années suivantes.

Ce qui signifie donc un reste à charge pour les communes, soit pour la commune de Hautecourt-Romanèche :

-1038€ pour 3 ans pour les frais de déplacement,

-1419€ pour 3 ans de participation aux charges salariales au prorata du nombre d'heures effectuées.

Soit une participation totale de 819€ par an.

Le conseil municipal donne un accord de principe dans l'engagement de la commune à la participation des frais de déplacement et de salaire du conseiller numérique à condition que les autres communes renouvellent également leur engagement.

### **-Rapprochement des communes :**

Le Maire présente les différents scénarios étudiés afin d'améliorer la coopération entre les quatre communes du SIVOS.

1/mise en commun des moyens techniques et humains

2/extension du champ de compétence du SIVOS

3/création d'une commune nouvelle par la fusion des communes.

Il insiste sur le fait qu'aucune décision n'est prise aujourd'hui, et aucune étude particulière n'a été lancée. Ces réflexions sont animées au sein d'un COPIL coordonné par GBA dans le cadre du service aux communes.

Le prochain COPIL est prévu le mardi 23 mai à 19 heures au siège de GBA.

Un tour de table est ensuite organisé pour que chaque élu puisse s'exprimer sur les différentes pistes de réflexion pour améliorer le travail de collaboration des communes entre elles et le fonctionnement du SIVOS.

Une majorité des élus se prononce en faveur de la poursuite des réflexions autour des projets de mise en commun des moyens.

Par contre, une majorité des élus n'adhère à l'idée de fusion des communes.

### **-Dossiers en cours :**

#### **➤ Aménagement du cœur de village :**

La Semcoda va prochainement déposer un permis d'aménager pour la création d'un lotissement au voisinage de la mairie.

Le cabinet d'urbanisme Berthet Logier chargé du suivi de ce dossier, accompagne concomitamment la commune dans l'aménagement de l'espace public situé entre la Mairie et la salle des fêtes.

Pour cela, 2 projets chiffrés seront présentés aux élus le 7 juin à 14h30 et une restitution est également prévue le 8 juin à 20h30 pour les élus non disponibles en journée.

#### **➤ Aménagement de la Traversé de Challes :**

Une rencontre avec Eric PELUS, Responsable de l'Agence routière Bresse Revermont du Département est programmée le vendredi 2 juin à 14 heures en mairie.

Le Département va mettre en place des dispositifs provisoires pour tester les écluses dès cet été.

#### **➤ Schéma directeur d'assainissement :**

Le cabinet Réalités environnement a été missionné par GBA pour réaliser des mesures des débits sur les réseaux. Les mesures nocturnes révèlent des débits importants causés par la pénétration d'eaux parasites dans les réseaux (eaux de source).

### **-Point sur les commissions :**

· **Commission communication :** Elle se réunira le jeudi 1<sup>er</sup> juin à 20h30 en mairie pour travailler sur le règlement intérieur des salles des fêtes et les tarifs de location.

· **SIVOS :** mardi 16 mai réunion du comité syndical avec à l'ordre du jour les rythmes scolaires pour la rentrée prochaine.

· **InterCCAS :** Samedi 3 juin : sortie VTT à Grand-Corent.

### **-Questions diverses :**

-Transport scolaire : la demande de création d'un ramassage scolaire des hameaux de Chambod et Merloz est étudiée par la commission transport de GBA le 26 mai prochain. Un recensement des élèves pour la prochaine rentrée scolaire a été transmis en comptabilisant également les élèves résidant à Challes qui se trouveraient sur ce nouvel itinéraire.

-Radio B sera présente durant 8 jours (dernière semaine de juillet) dans les communes de Cize, Corveissiat et Hautecourt-Romanèche pour réaliser des interviews et des reportages sur les habitants et les associations.

Ce projet est financé par la DRAC et GBA.

Une réunion de préparation est prévue le 1<sup>er</sup> juin à 11 heures à Cize.

-Suite à la rencontre entre les élus et les membres du collectif de Sauvegarde du Val de Buenc à propos des carrières Fontenat, Carine BESANÇON et Nathalie PERDRIX se sont rendues à proximité du site et ont pu constater les irrégularités relevées par le Collectif.

Le Maire rappelle que seule la DREAL a la compétence du suivi de la carrière et qu'à ce jour, elle n'a fait parvenir aucun rapport à la commune.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 22 juin 2023 à 20h00.**

DECLARATION PREALABLE (dossiers déposés en mairie) :

- Robert MARCHAND, 34 rue des Battages, CHALLES
- Lydie LUBAC, 150 route de Cize, HAUTECOURT
- Etienne DEMIAS, 135 rue Joseph Marie Convert, CHALLES,
- Sébastien NERET, 513 route de Neuville, CHALLES

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Maxime PRABEL, 26 rue du Moléron, SOIRIAT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h57.

Le Maire,  
Marc ROCHET

